

---

**POUR INFORMATION**

Autorisation du Berinert® dans le traitement de l'angioœdème héréditaire chez l'enfant  
Lettre aux clients 2017-30

---

Le 13 juillet 2017

Chers clients,

Le Berinert® (inhibiteur de la C1 estérase, humaine), que nous distribuons aux formats 500 UI et 1500 UI, a été approuvé par Santé Canada comme traitement de l'angioœdème héréditaire chez l'enfant.

Pour plus d'informations au sujet de ce produit, consultez la lettre de CSL Behring ci-jointe ou contactez leur service à la clientèle au 1-866-773-7721 (poste 2386).

Cette lettre peut être consultée sur notre site Web, au [www.sang.ca](http://www.sang.ca), dans la section « Hôpitaux ». Si vous avez des questions concernant son contenu ou si vous souhaitez l'obtenir dans un autre format, n'hésitez pas à communiquer avec votre agent de liaison.

Le directeur général de la chaîne d'approvisionnement,



Rick Prinzen